

Entretien avec Catherine Treese-Daquin à l'occasion de la publication de son ouvrage « Autismes et avancée en âge. Quels avenir ? » chez L'Harmattan (2025)

Propos recueillis par Sylvaine RIBADEAU-DUMAS (HAARP 95) et Marc GERBEAUX



Catherine Treese-Daquin

Sésame : vous publiez votre 4^e ouvrage, fruit, comme les précédents, de votre parcours professionnel. Quelles en furent les étapes ?

Catherine Treese-Daquin

Educatrice spécialisée, j'ai accompagné des enfants et adolescents avec autisme, particulièrement en SESSAD. Puis j'ai tiré profit de mon expérience professionnelle « sur le terrain » pour passer un diplôme en ingénierie sociale et devenir responsable pédagogique de la formation « autisme » à l'IRTS de Reims. J'ai été aussi amenée à intervenir dans des formations dans le champ du secteur médico-social comme dans celui de l'Education Nationale ou de la culture.

Votre ouvrage porte sur les adultes avec autisme. Pourquoi ce titre « avancée en âge » et non « vieillissement » ?

C. Treese-Daquin

Comme le souligne Sylvie Seksek, -qui m'a fait l'amitié de rédiger une préface à ce livre-, il m'était préférable de considérer les différentes étapes d'une vie en insistant sur le parcours de chaque personne avec autisme avec ou sans déficience intellectuelle, plus ou moins autonome, capable d'exprimer son ressenti ou, sinon, par le truchement de son ou ses aidants (parents, frères ou sœurs...). Et puis le terme de « vieillissement » me paraissait trop connoté si j'ose dire. A quel âge est-on « vieux » (ou se sent-on...) qu'on soit

personne neuro-typique ou personne avec autisme ?

En effet, votre ouvrage s'appuie sur de nombreux témoignages, Comment les avez-vous recueillis ?

C. Treese-Daquin

J'ai pu « interviewer » des personnes rencontrées dans les établissements ou services pour lesquels j'ai travaillé. Mais aussi des familles, parents, frères ou sœurs, tous proches-aidants en somme et des personnes avec autisme ayant une autonomie et en capacité de faire part de leur ressenti.

Parmi ces témoins, certains ont atteint et dépassé 50 ou 60 ans. Que peut-on à ce jour déduire de l'espérance de vie des personnes avec autisme ?

C. Treese-Daquin

Je m'appuie sur les propos formulés dans mon livre par le Dr Djéa Saravanne. A ce jour il y a très peu d'études effectuées en France (et dans le monde) qui concernent le vieillissement des personnes, avec un fardeau de comorbidités élevées et à une médication au long cours dont les effets secondaires cumulés sont difficiles à estimer : les troubles gastro-intestinaux, l'épilepsie et d'autres troubles. Nous devons toutefois admettre qu'il existe un vieillissement prématuré dont on n'aura pas toujours mesuré ou pu évaluer les causes physiologiques et/ou psychiques viennent aggraver les pathologies et anticiper le vieillissement. C'est aussi pour approfondir cette question que j'ai demandé au Dr Ovidio Ramos d'écrire avec moi toute la partie médicale. Et puis, au vieillissement se superpose l'évolution du handicap et ses conséquences administratives,